

TRAIL DE LA PERDRIX

2006 20 ANS 2026

Règlement édition 2026

Organisation :

Le bureau des sports de Super Besse organise les Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet 2026, le Trail de l'Envol de la Perdrix (TEP), une compétition de courses à pied chronométrées, répondant à la réglementation des courses hors stade. L'ensemble de cet événement est organisé sur le site de Super Besse (Maison du Tourisme).

Programme des épreuves :

Le TEP comprend 10 épreuves sportives soumises au présent règlement, qui est ouvert aux licenciés et non licenciés .:

Vendredi 3 Juillet :

15h00 - LES 1000M DE LA PERDRIX - 16km -1085m D+

Kilomètre Vertical au départ d'Ourcières.

Des navettes gratuites seront proposées aux coureurs pour gagner l point de départ.

Samedi 4 Juillet :

9h-12h - PERDRIX FITNESS RACE - 8.4km - 102mD+

Challenge 6 boucles de running de 1.4km et 6 ateliers de renforcement musculaire.

Le règlement détaille de chaque atelier sera fourni prochainement sur le site internet de l'événement .

Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master – Départ par vague de 10 toutes les 12min- Être majeur obligatoirement le jour de l'épreuve.

15h - LES MINI PERDRIX – Courses enfants - 1500m -2500m -5km

15h : Départ pour les 1500m - 24m Dénivelé +

Ouvert pour les enfants âgés de 10 et 11 ans (2015 et 2016) Catégorie Poussin- Non chronométré-

15h05 : Départ pour les 2000m - 25m Dénivelé +

Ouvert pour les enfants âgés de 12 et 13 ans (2013 et 2014) Catégorie Benjamin.

15h10 : Départ pour les 4 km - 50m Dénivelé +

Ouvert pour les enfants âgés de 14 et 15ans (2011 et 2012) Catégorie Minime.

16h - LA BOUCLE DE LA PERDRIX- 14km - 942 m Dénivelé + / Catégorie Relais et Solo

Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master – Départ Mass start – Course Relais 2 participants - Chaque participants sera équipé d'un dossard –

Le relais personnes se fera en bas de la boucle après qu'une boucle complète ait été effectuée par le 1^{er} participant.

Le relais sera effectué à partir d'un bracelet témoin.

Dimanche 5 Juillet :

8h30 - LA PERDRIX ULTIME (53km) - 1837m Dénivelé +

Ouvert à partir de la catégorie Espoir, Senior et Master – Départ Mass start - Bâtons interdits.

9h - LA GRANDE PERDRIX (28km) - 927m Dénivelé +

Ouvert à partir de la catégorie Espoir, Senior et Master – Départ Mass start- Bâtons interdits.

9h15 - L'ENVOL DE LA PERDRIX (18km) - 571m Dénivelé +

Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master – Départ Mass start

9h30 - LA PETITE PERDRIX (10km) - 233m Dénivelé +

Ouvert à partir de la catégorie Cadet, Junior, Espoir, Senior et Master – Départ Mass start

9h45 - Randonnée de la Perdrix 10 km - 233m Dénivelé +

Ouvert à partir de la catégorie Espoir, Senior et Master – Départ Mass start

Les mesures des parcours (distances et dénivelés) ont été effectuées à l'aide d'un GPS.

Le parcours peut être modifié par l'organisateur à tout moment, même le jour du départ pour différentes raisons qui vous seront expliquées : sécurité, conditions météorologiques, autorisations de passage, mesures sanitaires, prescriptions gouvernementales... nous vous informerons le plus tôt possible !

Conditions d'inscription :

Les inscriptions se font en ligne via le site sportips.fr grâce à un mode de paiement par carte bancaire sécurisée.

Nous vous recommandons de vous inscrire sur internet avant le 1er Juillet 2026 14 heures.

Les documents à fournir (licences ou PPS) sont à charger sur votre fiche personnelle au moment de l'inscription.

Conformément à la réglementation RUNNING 2026 vous devez être à jour et présenter soit :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou un titre de participation Pass Running délivrés par la FFA en cours de validité à la date de notre manifestation ;

OU

- Le Parcours Prévention Santé (PPS) - Votre PPS est valable 3 mois. Vous devrez réaliser votre PPS à partir du : 05/04/2026

• Pas de changement pour les licenciés FFA, on valide votre inscription automatiquement avec votre numéro de licence.

Pas de changement pour les mineurs, votre questionnaire de santé est à compléter dans votre procédure d'inscription sur sportips.fr.

Les participants étrangers sont tenus de fournir le PPS (pps.athle.fr). Toutes les licences autres que les licences FFA ne sont plus acceptées, tout comme les licences étrangères.

L'inscription au TEP implique l'acceptation du présent règlement. L'inscription d'un concurrent n'est validée qu'à réception du paiement et des documents justificatifs.

Une confirmation d'inscription est envoyée par mail dès validation de l'inscription par Sportips.

Les inscriptions sont nominatives, ainsi chaque compétiteur a un dossard personnel et ne devra en aucun cas l'échanger ou le donner à quiconque.

Tarifs d'inscription :

Les tarifs des inscriptions aux différentes épreuves sont les suivants :

- LES 1000M DE LA PERDRIX : 15€
- PERDRIX FITNESS RACE : 29€
- BOUCLE VERTICALE DE LA PERDRIX sont de 14€ en solo ; 22€ en relais.
- LA PETITE PERDRIX (10km) : 12 €
- L'ENVOL DE LA PERDRIX (18km) : 18 €
- LA GRANDE PERDRIX (28km) : 29 €
- LA PERDRIX ULTIME (53km) : 49 €
- LA RANDONNEE DE LA PERDRIX : 6€
- LES MINIS PERDRIX : 5€

A partir du 29 Juin des frais supplémentaires de 5€ seront appliqués sur l'ensemble des tarifs à l'exception des courses enfants et de la randonnée.

Accueil des participants et remise des dossards :

L'accueil et le retrait des dossards se fera à la Maison du tourisme de Super Besse (centre de la Station) :

- le Vendredi 4 Juillet de 10h à 18h30
- le Samedi 5 juillet de 8h à 16h
- le Dimanche 6 juillet de 7h00 à 8h30.

Le dossard devra être porté devant et visible tout au long de l'épreuve.

Le retrait des dossards se fera en amont au magasin Glisshop d'Aubière du mardi 30 Juin au jeudi 2 Juillet.

Les informations complémentaires seront mises en ligne sur le site de l'épreuve.

Chronométrage :

Le système de chronométrage est assuré par la société Sportips, grâce à des puces électroniques installées sur le dossard. L'organisateur fournit à chaque compétiteur un dossard qu'il devra obligatoirement porter de façon visible sur le devant et sans aucune modification ou pliage. Des pointages seront installés sur le parcours permettant à l'organisateur de vérifier les différents points de contrôle.

Des temps limite de passage sont imposés à tous les compétiteurs selon les distances, permettant de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.

Temps limite de passage : (reprise du dossard et retour pris en charge par l'organisateur)

| | | Point de Stop | Durée | Vitesse |
|-------------------------|------|---------------|-------|-----------|
| LES 1000M DE LA PERDRIX | 16km | 11km | 2h30 | 4 km/h |
| BOUCLE DE LA PERDRIX | 15km | 4km | 1h | 4 km/h |
| | | 8km | 2h | 4 km/h |
| LA PERDRIX ULTIME | 53km | 40km | 6h30 | 6km/h |
| | | 30.5km | 5h | 6 km/h |
| | | 18.4km | 3 h30 | 5,3 km/h |
| LA GRANDE PERDRIX | 28km | 18.4km | 3 h | 5,3 km/h |
| L'ENVOL DE LA PERDRIX | 18km | 7km | 1h30 | 4,67 km/h |
| LA PETITE PERDRIX | 10km | 6.4km | 1h30 | 4,27 km/h |

Ravitaillement :

Selon les distances, de 1 à 6 ravitaillements liquides et solides seront mis en place sur les parcours avec un ravitaillement à l'arrivée pour l'ensemble des compétiteurs.

L'étude préalable des parcours, disponibles sur le site est impérative.

Il est conseillé tout de même aux participants de courir en semi-autosuffisance alimentaire (solide et liquide).

Equipement :

Nous conseillons à tout compétiteur de s'équiper du matériel ci-dessous sur la durée de l'épreuve.

- Téléphone portable (numéro non masqué) avec numéros de téléphone de l'organisation
- Réserve d'eau et réserve alimentaire suffisantes permettant d'avoir une autonomie adaptée au parcours (voir localisation et distance des points de ravitaillement), y compris sur les très petites distances.
- Couverture de survie, sifflet.
- Tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques : soleil, froid, pluie, neige...

Balisage

Le balisage sera assuré avec des panneaux de direction, de la rubalise. Des aiguilleurs bénévoles seront présents aux points jugés problématiques. Des serre-files seront présents pour sécuriser la course.

Ravitaillements

Des ravitaillements sont prévus avec des boissons et des aliments sucrés et salés selon les postes. Les boissons seront distribuées dans des bidons au ravitaillement VTT.

Sécurité

Sur l'ensemble de l'épreuve la sécurité sera assurée par une équipe de secouristes. Ils seront équipés d'un véhicule d'intervention. Ils seront secondés par une équipe d'employés de la station de Super Besse. Plusieurs points de ravitaillement seront installés sur le parcours.

Dépassement

Les coureurs se faisant dépasser doivent céder le passage aux coureurs les rattrapant. Les coureurs doivent annoncer leur intention de dépassement. Il est de la responsabilité du coureur le plus rapide de dépasser en toute sécurité. Les coureurs plus lents doivent céder le passage au coureur les dépassant à la première demande, en se serrant sur la droite quand c'est possible. Dans l'éventualité où deux coureurs essaient de prendre la tête, les coureurs n'ont pas à céder leurs positions à l'autre coureur. Toutefois, un coureur ne peut pas interférer en bloquant le passage ou empêcher de toute autre manière la progression d'un autre coureur.

Disqualification / Abandon

Aucun remboursement n'est dû par l'organisation en cas de disqualification pour non-respect du présent règlement ou d'abandon.

L'assistance technique est interdite.

Prendre un raccourci et/ou couper un lacet de sentier ou d'une trajectoire n'est pas autorisé et peut entraîner la disqualification. Un coureur est tenu de rester sur les sentiers désignés qui sont marqués et/ou précisés comme parcours. Il incombe au coureur de connaître le parcours désigné. L'absence de marquage sur le parcours ne constitue pas une excuse pour avoir pris un raccourci. Tout manquement au règlement constaté par le directeur de course ou un des contrôles humains entraîne la disqualification (mise hors course définitive) ainsi que toute attitude anti-sportive. Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation). Toute personne souhaitant abandonner doit remettre son dossard à un ravitaillement avant de sortir de la course. S'il ne peut pas regagner par ses propres moyens un ravitaillement, il sera pris en charge par une équipe de secours. Un numéro de contact d'urgence est imprimé sur le dossard et devra être joint en cas d'abandon.

Classements et remise des prix :

Des trophées seront distribués aux trois 1^{er} scratch hommes et femmes de chaque distance, puis des lots seront remis aux meilleures performances par catégorie uniquement pour les trails (ATTENTION : une seule catégorie de Master).

Un classement individuel Hommes et Femmes pour chaque course sera affiché dès la fin de la course.

La remise des prix des différentes distances sera effectuée à l'issue des courses dans la salle de l'office de Tourisme.

Droit à l'image :

Par son engagement, tout coureur autorise tacitement l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître afin d'assurer la promotion de la manifestation.

Divers :

Nous vous demandons de respecter quelques règles :

- Au départ, sur le parcours ou à l'arrivée, jetez les bouteilles d'eau ou gobelets des ravitaillements dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout athlète n'est autorisé à participer que muni d'un dossard officiel, ni plié ni découpé
- Chaque coureur s'engage à respecter le balisage mis en place et le suivre tout au long de la course sans pour autant essayer de tricher ou suivre des compétiteurs devant sinon un retrait au classement final pourra être effectué par l'organisateur
- Les impacts de piétinement en dehors du sentier dans les zones protégées seront pénalisés par l'organisateur.